



Actualités p. 6-7
Édouard Denouel,
nouveau Maire de Bagnolet

Dossier

La nouvelle municipalité
adopte le budget 2026

Page 14

Big up

L'association Jeunes de chez Noue
lance une épicerie solidaire

Page 22

Gens d'ici

Cédric Carles donne une seconde
vie à vos piles jetables

Page 30



+ d'infos :
 Direction Nature en Ville
 direction.environnement@ville-bagnolet.fr



VILLE-BAGNOLET.FR
 f i n



Chères Bagnoletaises,
 Chers Bagnoletais,

Pour la première fois dans l'histoire de notre ville, vous avez choisi un Maire écologiste et une majorité plurielle, sans l'appui des forces politiques qui ont longtemps structuré la vie locale. Ce choix est loin d'être anodin: il exprime une volonté profonde de changement, dans la vision, dans les pratiques et dans la manière de s'adresser à chacune et chacun d'entre vous.

Ce vote est un message clair. Il montre qu'il n'existe pas de fracture entre les quartiers populaires et les quartiers plus favorisés. Il rassemble toutes les générations et toutes les classes sociales autour d'une espérance commune.

Cette victoire nous engage et nous oblige. Elle nous confère une responsabilité à la hauteur de la confiance accordée. C'est pourquoi nous met-

trons en œuvre, avec détermination, le programme pour lequel nous avons été élus: un projet de transformation sociale et écologique pour Bagnolet.

Face à nous se dressent des défis majeurs. Dans un monde marqué par l'accélération des bouleversements climatiques, où les services publics sont soumis à des contraintes budgétaires croissantes, nous faisons le choix de renforcer et de faire rayonner le service public, en lien étroit avec les agent·es municipaux et en co-construction avec les habitant·es.

Nous faisons le choix de la transparence et de la participation. Finances, urbanisme, éducation, projets sociaux et culturels: autant de sujets sur lesquels vous serez pleinement associés. Tout au long du mandat, des outils pédagogiques, des vidéos explicatives et des audits rendus publics vous permettront de comprendre, débattre et proposer. Il ne s'agira pas seulement d'analyses techniques, mais d'un véritable processus démocratique.

De surcroît, dans les mois à venir, le magazine municipal sera repensé afin de donner plus de place et de relief aux initiatives locales notamment culturelles et aux grands débats locaux.

En effet, cette transformation ne se fera pas sans vous. Sa réussite repose sur votre implication, dans un cadre clair et transparent. C'est à cette condition que nous pourrions reconstruire durablement la confiance entre les habitant·es et leur municipalité.

Cette dynamique de transformation s'appliquera également en interne. Nous avons déjà engagé un dialogue nouveau avec les agents municipaux. Pour la première fois, ils ont été réunis collectivement afin d'échanger librement sur les attentes de la population, les difficultés rencontrées, mais aussi sur la richesse humaine que représente notre service public local. Leur engagement est une force précieuse. Ensemble, nous œuvrerons pour améliorer la qualité du service rendu et renforcer l'équité dans son fonctionnement.

Nos priorités sont claires: consolider les services publics, agir pour la santé, l'éducation, et favoriser l'émancipation par le sport et la culture. Nous voulons améliorer concrètement le quotidien, tout en préparant l'avenir. Nous ferons de Bagnolet une ville progressiste, pionnière en matière de droits et d'émancipation: une ville féministe, antiraciste, engagée pour les droits des personnes LGBTQIA+, une ville qui protège et qui émancipe.

Dans un contexte national marqué par la progression des idées réactionnaires, Bagnolet doit être un rempart: un espace de protection, de dignité et d'égalité réelle. Une ville à hauteur d'enfant, apaisée, accueillante, qui n'oublie personne.

Cette ambition se construira avec vous, dans le dialogue, l'action collective et l'engagement quotidien. Une nouvelle ère s'ouvre aujourd'hui et elle commence avec vous.

Édouard DENOUEL
 Maire de Bagnolet
 Président du CCAS

SOMMAIRE

4 | 📷 Instant Bajo

6 | 📄 Actualités

- Édouard Denouel enclenche une nouvelle dynamique pour Bagnolet
- Bagnolet instaure un droit de préemption commercial
- Une nouvelle crèche a ouvert ses portes
- La rue aux écoles s'installe rue Paul-Bert
- Moustique tigre: agissons pour limiter sa prolifération!
- Marcel Henriot nous a quittés
- Le Grand Chemin prend vie à Bagnolet
- Denis Rouvre fait don d'œuvres à la Ville
- La Cité des Marmots: découvrir de nouvelles cultures en chantant

14 | 📊 Dossier Budget 2026: Les priorités de l'action municipale

22 | ❤️ Big up

- L'association Jeunes de Chez Noue ouvre une épicerie solidaire
- Un projet de sensibilisation autour des rixes avec les centres socioculturels

24 | 🌿 Cadre de vie et propreté

26 | 📅 À vos agendas

28 | 🗣️ Tribunes

30 | 🏠 Gens d'ici

Cédric Carles donne une seconde vie aux piles jetables

31 | 📞 Infos pratiques



JEMA.
Le luthier, John, de La Fabrique made in Bagnolet, ouvre son atelier.



Ehpad Les 4 Saisons.
Visite étape d'Édouard Denouel, Maire de Bagnolet, sur la santé de l'établissement.



Restauration scolaire.
Édouard Denouel, Maire de Bagnolet, en immersion à la cantine de l'école Jean-Jaurès.



Accueil de loisirs.
Opération *Savoir rouler à vélo* pour sensibiliser à la sécurité routière.



Conservatoire slave de musique.
Lors des 30 ans du Concours international de piano Nikolai Rubinstein, Lan Anh Nguyen remporte le 1^{er} Prix d'excellence.



Lutte contre les violences faites aux femmes.
Échanges avec trois classes du lycée Eugène-Hénaff autour du phénomène des soumissions chimiques en présence d'Huguette Pate, adjointe au Maire, déléguée aux droits des femmes.



Commemoration.
Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.

© Lucile Jean



Devoir de mémoire.
Journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.



Cité des Marmots.
Rencontre des classes de l'école Joliot-Curie avec *Birds on a Wire*.



Recueillement.
Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme en présence d'une délégation des pompiers de Paris.



Tournoi de futsal au gymnase Jean-Reneult.
Organisé par l'association Unis dans l'espoir, l'évènement a réuni des équipes de différents quartiers de Bagnolet ainsi que des villes avoisinantes.

© Bénédicte Fanton



Couleurs tactiles et tableaux vivants.
Vernissage de l'exposition de Larissa Noury fait se conjuguer peintures et couture.

Billet de la rédac'

Plastique : les grandes surfaces épinglées

Alors que la Ville organise le 10 juin la Fête de la Nature avec de nombreux partenaires, une récente étude menée par les associations Que Choisir Ensemble et No Plastic In My Sea met en lumière les pratiques des grandes surfaces en ce qui concerne l'usage des emballages en plastique. Chaque année, les grandes enseignes promettent des rayons plus verts, des emballages réduits, des engagements « responsables ». Mais derrière les slogans imprimés en vert pastel, le plastique continue de régner en maître dans nos supermarchés. L'enquête menée par Que Choisir Ensemble et No Plastic In My Sea révèle que, dans plus de 1600 grandes surfaces passées au crible, les pratiques changent peu. Ce qui frappe le plus, c'est la banalisation du plastique et son lot d'aberrations : des fruits déjà découpés dans des barquettes surdimensionnées, des mini-bouteilles multipliées pour vendre du "nomade", des légumes bio emballés individuellement comme des objets de luxe. Pourtant, nous savons faire autrement. Les générations précédentes achetaient en vrac, réutilisaient, consignaient, réparaient. La loi Climat et résilience fixe un objectif de 20% de produits sans emballage d'ici 2030 dans les grandes surfaces et la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) impose la fin progressive des plastiques à usage unique à horizon 2040. Bien sûr, le consommateur a un rôle à jouer. Refuser certains achats, privilégier le vrac, réutiliser davantage. Mais, il est trop facile de faire peser l'effort principal sur les individus quand les rayons eux-mêmes sont conçus autour du suremballage. Et pendant ce temps, les déchets s'accumulent...

Démocratie

Édouard Denouel enclenche une nouvelle dynamique pour Bagnolet

Le dimanche 22 mars, Édouard Denouel est arrivé en tête du second tour des élections municipales 2026. Le samedi 28 mars, il a été officiellement élu Maire de Bagnolet lors du conseil municipal d'installation, ouvrant une nouvelle page de l'histoire politique de la ville.



« Je souhaite inscrire mon action et celle de l'équipe municipale dans le prolongement du programme de rupture choisi par les Bagnoletais-es le 22 mars et de mon engagement tant professionnel que politique pour le service public. Le mot d'ordre est clair : construire une ville où chacune et chacun peut grandir, vivre et s'épanouir. »

Édouard Denouel, Maire de Bagnolet



Édouard Denouel, Maire de Bagnolet, après sa victoire aux élections municipales, le 22 mars, à l'Hôtel de Ville.



Le Maire de Bagnolet, Édouard Denouel, échange avec des élèves à la cantine de l'école Jean-Jaurès, le 17 avril.

Biographie express

Originaire de Bretagne où il a grandi, Édouard Denouel poursuit ses études à Lille, en sciences politiques, avant de se spécialiser en administration publique. Il complète ensuite son parcours à Paris, en obtenant un master en relations internationales à l'université Paris-Saclay, puis un second master en administration publique à l'université Panthéon-Sorbonne 1. Après la réussite du concours de la fonction publique d'État, il exerce depuis plus de 15 ans des responsabilités de haut

fonctionnaire. Installé à Bagnolet depuis près de 10 ans avec sa famille, il s'est investi dans la vie publique locale. Candidat aux élections municipales dès 2020, il conduit en 2026 une liste citoyenne et écologiste via le mouvement Bagnolet Collectif, réunissant écologistes, insoumis-es, militant-es des quartiers populaires et citoyen-nes, qui remporte le scrutin au second tour, face au maire sortant, avec 52,8% des voix. Profondément attaché au service public, il inscrit son mandat dans la continuité de ses engagements professionnels, syndicaux et politiques.



Le Maire de Bagnolet, Édouard Denouel, en visite à l'EPHAD Les 4 saisons, le 28 avril.



Le 10 mai, la Ville a organisé pour la première fois une cérémonie dans le cadre de la Journée nationale des mémoires de la traite et de l'esclavage et de leurs abolitions. Une plaque mettant à l'honneur la Guadeloupéenne Solitude, figure héroïque de la lutte des esclaves pour leurs libertés, a été dévoilée au 63 rue Jean-Lolive.

Les résultats définitifs du 2nd tour des élections municipales 2026

Bagnolet Collectif	Inscrits: 20 984	
Édouard Denouel: 52,68% (5 057 voix)	Votants: 10 034	Blancs: 434
Bagnolet Unie	Exprimés: 9 936	Participation: 47,82%
Tony Di Martino: 47,32% (4 543 voix)		



Commerces

Bagnolet instaure un droit de préemption commercial

La Ville a défini un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat afin de protéger et de diversifier les commerces de proximité.



Le droit de préemption dit commercial a été institué par la loi du 2 août 2025 en faveur des petites et moyennes entreprises. Il permet aux communes et aux Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de se porter acquéreur prioritaire de biens commerciaux mis en vente dans un périmètre de sauvegarde défini par la Ville. Le but est de conserver leur affectation commerciale et/ou artisanale et de pérenniser ainsi la présence de ces activités de proximité et d'en diversifier l'offre.

De nombreux leviers déjà existants

La Ville apporte son soutien au développement commercial grâce à de nombreux leviers existants comme le maintien et le développement des commerces par le biais du Plan local d'urbanisme intercommunal d'Est Ensemble (PLUi). Ainsi, en cas de construction, de reconstruction ou de changement de destination, les locaux situés au rez-de-chaussée sur rue doivent obligatoirement être dédiés au commerce. La Ville développe également des partenariats avec les chambres consulaires, la Métropole du Grand Paris et Est Ensemble sur des sujets de développement économique local.

Une armature commerciale fragile

Toutefois, l'offre commerciale de la commune est relativement fragile: fermetures de locaux commerciaux, difficultés pour les

commerçants à trouver des repreneurs, vétusté du parc commercial, concurrence des zones commerciales alentour, difficultés à installer certaines catégories de commerces, notamment des commerces traditionnels de bouche et d'équipement à la personne. Dans ce contexte, le Conseil municipal a adopté, le 19 février dernier, la création d'un périmètre de sauvegarde de l'artisanat et du commerce de proximité de Bagnolet et l'institution du droit de préemption commercial. L'élaboration de ce périmètre s'est appuyée sur un diagnostic de terrain mené par la Ville.

Maintien et diversification du commerce

Selon ce recensement, Bagnolet compte 477 locaux commerciaux et 360 commerces de proximité actifs. Le périmètre de sauvegarde englobe douze zones regroupant des commerces et des artisans dans les différents quartiers de la Ville. Le droit de préemption commercial appliqué au sein du périmètre permettra de suivre chaque mutation commerciale, via les déclarations de cession rendues désormais obligatoires en cas de changement. Il s'agit d'un dispositif d'alerte, de veille et d'aide à la décision, nécessaire au maintien et à la diversification du commerce à Bagnolet.

Petite enfance

Une nouvelle crèche a ouvert ses portes



La nouvelle crèche de l'équipement public Jacqueline-Chonavel a ouvert ses portes. Après l'école maternelle, l'accueil de loisirs et le Relais petite enfance (RPE), les locaux dédiés à une crèche de 39 berceaux ont été officiellement inaugurés le jeudi 26 février dernier. Gérée en partenariat avec l'association Léo Lagrange Petite Enfance, la structure accueille ses premiers tout-petits depuis le 9 mars dernier. Les interactions autour du jeu sont au cœur de son projet pédagogique. Cinq univers de jeu et d'apprentissage ont été pensés pour stimuler l'éveil et permettre aux enfants d'être acteurs de leurs découvertes. La création de cette crèche a bénéficié

du soutien de la Caisse d'allocations familiales (CAF) pour un montant de 959400 euros. Pour rappel, la réalisation du nouvel équipement public Jacqueline-Chonavel a, quant à elle, été soutenue par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et de la Région Île-de-France, à hauteur respective de 8,5 millions d'euros et 1,8 million d'euros, auxquels s'est ajoutée une contribution de 5,6 millions d'euros de la Ville. Avec l'ouverture de cette crèche, la Ville renforce sa capacité d'accueil pour les bébés et jeunes enfants, et accompagne les familles bagnoletaises dans leur quotidien.

Mobilités douces

La rue aux écoles s'installe rue Paul-Bert

Depuis 2022, la Ville expérimente le dispositif La rue aux écoles. Le tronçon de la rue Paul-Bert qui dessert l'école Jules-Ferry est désormais fermé à la circulation des véhicules motorisés lors des entrées et des sorties des écoliers. Depuis début mars, à l'exception des mercredis et des vendredis, un tronçon de la rue Paul-Bert est entièrement réservé aux piétons (entre les rues Jules-Ferry et Gustave-Nicklès) lors des entrées et des sorties d'école à savoir de 8h45 à 9h15, de 11h40 à 12h10, de 13h15 à 13h45 et de 16h20 à 17h. Après plusieurs phases d'expérimentation concluantes, la rue a été aménagée de manière durable avec l'installation de barrières pivotantes scellées dans la chaussée. Cet aménagement s'inscrit dans les actions menées par la Ville pour sécuriser les abords des écoles. L'objectif est de ralentir la circulation et d'encourager des modes de déplacement plus doux, comme la marche, le vélo, le pédibus ou encore l'organisation de trajets collectifs entre voisins. À la suite de la détérioration d'une barrière, le dispositif avait dû être temporairement interrompu. La Ville a depuis procédé à sa réparation, permettant sa remise en service.



Santé

Moustique tigre : agissons pour limiter sa prolifération !

La présence du moustique tigre, vecteur de maladies infectieuses, est avérée en Île-de-France depuis 2015. Pour lutter contre sa prolifération, les habitants sont appelés à adopter des gestes simples dans le cadre d'une campagne de l'Agence régionale santé (ARS) d'Île-de-France.



Mobilisation conjointe

Comme chaque année, l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France déploie un dispositif de surveillance renforcée du 1^{er} mai au 30 novembre en coordination avec Santé publique France, les collectivités territoriales et son opérateur de démoustication, l'Agence régionale de démoustication (ARD). Afin de lutter contre la prolifération du moustique tigre, vous devez l'empêcher d'accéder à tous les contenants susceptibles d'accumuler de l'eau.

Eau stagnante

Il est nécessaire d'adopter des gestes simples comme vider les récipients (arrosiers, gamelles, etc.), couvrir les réservoirs d'eau (bidons, bacs de récupération de pluie, etc.) ou encore ne pas laisser l'eau des plantes et fleurs stagner. Les produits antimoustiques (insecticides, répulsifs, pièges) ne permettent pas d'éliminer durablement le moustique tigre, en plus d'avoir un impact parfois négatif sur l'environnement. La solution efficace pour éviter sa reproduction et limiter les nuisances est donc de supprimer les lieux de ponte et de repos.

+ D'INFOS :

Le moustique tigre est présent et actif dans tous les départements d'Île-de-France. Fortement nuisible, il peut transmettre certaines maladies lorsqu'elles circulent sur le territoire. Pour savoir comment le signaler, éviter sa prolifération et se protéger de ses piqûres, notamment lors des voyages, vous pouvez consulter en ligne le site de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France.



Le moustique tigre peut transmettre des maladies infectieuses liées à des virus (dengue, chikungunya, Zika) par le biais de ses piqûres. Concrètement, le moustique peut être infecté par une de ces maladies en piquant une personne contaminée, revenant d'un voyage dans les zones tropicales où circulent ces virus. Il peut ensuite transmettre le virus en piquant une autre personne n'ayant jamais quitté l'Hexagone. Aujourd'hui, l'implantation et la présence active de ce moustique sont avérées dans 212 territoires de la région (195 communes et 17 arrondissements parisiens). La période d'activité principale du moustique tigre dans notre région s'étale du mois de mai au mois de novembre.



Marcel Henriot nous a quittés

Nous avons la grande tristesse de vous faire part du décès de Marcel Henriot, président d'honneur et fondateur du Clos à Pêches, le lundi 11 mai 2026.

Marcel Henriot fut conseiller municipal de Bagnolet durant près de 30 ans, et également fondateur de l'association Bagnolet Ville Fleurie qui entretient les jardins partagés de la ville. Il fit acquérir le terrain du 9, rue Charles-Graindorge par la ville en 1993, et avec l'aide de bénévoles et d'élèves du lycée Eugène-Hénaff, réhabilita le jardin dans sa fonction originelle de culture de pêchers en espaliers, autrement dit « Murs à pêches ».

Nature en Ville

Le Grand Chemin prend vie à Bagnolet

Le premier tronçon du projet « Grand Chemin » à Bagnolet a été inauguré dans le quartier La Dhuis. Au départ du parvis de l'école Henri-Wallon, les Bagnoletais ont pu déambuler, aux côtés de marionnettes géantes, le long de l'avenue Béranger et des rues Pierre-Dupont et Sadi-Carnot, jusqu'à la rue Molière.



La nouvelle placette végétalisée entre la rue Molière et l'avenue de la Dhuis, lors de l'inauguration le mercredi 4 mars 2026.

Le Grand Chemin, porté par Est Ensemble, consiste à végétaliser et à apaiser 36 km de rues à travers un tracé qui relie les neuf villes du territoire. L'objectif est de lutter contre les effets du réchauffement climatique en ramenant la nature au cœur du quotidien des habitants, d'améliorer leur cadre de vie et de favoriser les mobilités douces (piétons, vélos, etc.). À Bagnolet, le Grand Chemin permettra de végétaliser 5,5 km de rues. Le tracé définitif de cette boucle verte suivra un itinéraire nord-sud pour relier les villes de Montreuil et des Lilas.

Une placette végétalisée

Le tronçon inauguré le mercredi 4 mars dernier relie l'avenue de la Dhuis (à l'angle de la rue Molière) à la rue Sadi-Carnot via la rue François-Mitterrand. Ainsi, une partie de la rue Molière a été végétalisée et aménagée en « zone de rencontre », c'est-à-dire en espace partagé entre piétons, cyclistes et véhicules motorisés. La circulation du carrefour entre la rue Molière et l'avenue de la Dhuis a été modifiée, avec un changement des sens de circulation, pour permettre l'aménagement d'une placette piétonne végétalisée et d'un espace plus calme et plus sûr pour les habitants. Sur la rue Sadi-Carnot, une lisière végétale a été créée en bordure du parc Josette-et-Maurice-Audin. Près de 200 habitants ont participé à l'inauguration de ce tronçon du Grand Chemin. Amine, habitant du quartier et Bagnoletais depuis 20 ans, est l'un d'entre eux. « Je trouve que c'est un bon coup de frais, franchement le projet est réussi. Moi qui emprunte quotidiennement cette rue, elle était auparavant remplie de nids de poule c'était compliqué, il fallait faire attention. Maintenant, elle est propre, pavée, avec beaucoup de verdure, ce qui donne un coup de renouveau à Bagnolet. », confie-t-il.

Les prochains aménagements

Les prochains aménagements du Grand Chemin seront intégrés à l'opération du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) en cours aux Malassis. La végétalisation de la rue Pierre-et-Marie-Curie fera la jonction entre la rue du Moulin et la rue des Fossillons. Enfin, Le Grand Chemin prendra la direction du parc des Guilands et se connectera à une voie piétonne du NPNRU de La Noue, permettant de rejoindre le territoire de Montreuil.



Culture

Denis Rouvre fait don d'œuvres à la Ville

Denis Rouvre est un photographe de renommée internationale. Aujourd'hui installé au Brésil, il a vécu et exercé son activité artistique pendant vingt-cinq ans à Bagnolet, où il avait installé son studio et construit une œuvre reconnue en France et à l'étranger. Denis Rouvre a souhaité léguer à la Ville une partie de ses œuvres comme un témoignage de son attachement à la Ville.

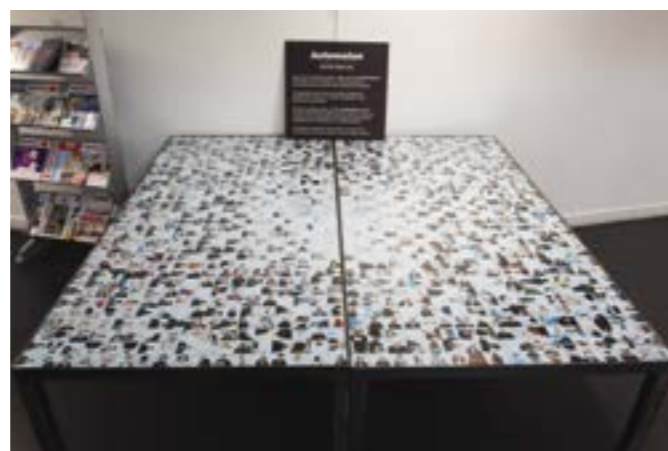


© Denis Rouvre

« Cette donation est un geste de gratitude. »

Denis Rouvre

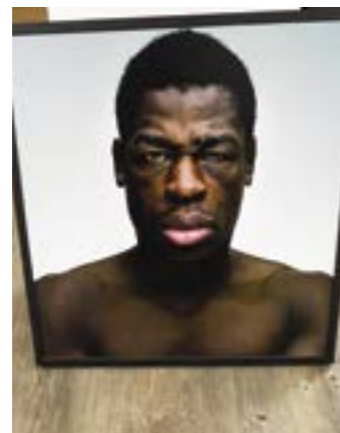
Autoportrait de Denis Rouvre.



Automaton.

La Ville de Bagnolet s'enrichit d'un nouveau patrimoine artistique grâce à la générosité du photographe Denis Rouvre, figure majeure de la photographie contemporaine. L'artiste a choisi de faire don d'une partie de ses œuvres à la commune, un geste fort en faveur de l'accès à la culture pour toutes et tous. « Bagnolet fait partie de mon histoire. C'est ici que j'ai mené ma carrière de photographe et que mes enfants ont grandi. Cette donation est un geste de gratitude envers la ville et ses habitants qui ont beaucoup compté pour moi. », explique Denis Rouvre. Né en 1967 à Épinay-sur-Seine, en Seine-Saint-Denis, Denis Rouvre s'est imposé au fil des années comme un portraitiste incontournable. Ses photographies, publiées dans de grands médias internationaux, se distinguent par leur intensité et leur humanité. Son travail met en lumière des visages venus de tous horizons, avec une attention particulière portée à la dignité et à la singularité de chacun. La première des œuvres données à la Ville est *Automaton*, une série de photos prises lors du Festival de Cannes 2004 présentée sur une table lumineuse. Avec *Automa-*

ton, Denis Rouvre inverse le processus de prise de vue: le modèle devient son propre photographe. Seul, à l'abri des regards, dans un studio conçu spécifiquement, déclencheur en main, les acteurs captent eux-mêmes leur image, en toute liberté et en douze poses. La seconde œuvre léguée est *Ground Zero*, un projet artistique mené avec Emmaüs Défi où les encadrants et les salariés en réinsertion de l'association ont posé devant l'objectif du photographe pour interroger nos modes de consommation et le pouvoir subversif du vêtement. *Ground Zero* dévoile les puissants portraits photographiques de Denis Rouvre dans une troublante connivence esthétique avec les portraits peints cent cinquante ans plus tôt par Ernest Hébert (1817-1908). Fruit d'une rencontre avec la communauté d'Emmaüs, ces photographies interrogent nos modes de consommation et le pouvoir subversif du vêtement. La dernière œuvre est *Sortie de match*, une série de portraits de joueurs de rugby réalisée au printemps 2006. La Ville travaille actuellement à la valorisation de ce patrimoine artistique.



Sortie de match.



Ground Zero.

© RL

Culture

La Cité des Marmots : découvrir de nouvelles cultures en chantant

Pour la troisième année consécutive, La Cité des Marmots débarque à Bagnolet. Deux classes de l'école Joliot-Curie participent à ce dispositif porté par l'association Ville des Musiques du Monde et l'Éducation nationale. Un projet en partenariat avec Est Ensemble et la Ville de Bagnolet.



De Paris à Marseille, en passant par la Seine-Saint-Denis, La Cité des Marmots permet la rencontre entre des centaines d'enfants issus de quartiers populaires et un ou une artiste (le griot ou la griotte). L'objectif est de rendre accessible la culture à des enfants qui sont pour la plupart éloignés d'une pratique artistique. Pendant quatre mois, le ou la griot(te) s'associe au projet et met son répertoire musical et son engagement au cœur d'un processus de transmission et de création où dialoguent les cultures.

Les Birds on a Wire, marraines de l'édition 2026

Cette année, c'est le groupe Birds on a Wire qui a été choisi pour accompagner le projet. Le groupe, composé de deux chanteuses, la Franco-Brésilienne Dom la Nena et la Franco-Américaine Rosemary Standley, propose à plus de 700 enfants de Seine-Saint-Denis son répertoire musical composé de revisites de musiques du monde entier abordant des thèmes comme l'enfance et le voyage. Au menu, un mélange de folk, de musique classique et de traditions populaires. Depuis le mois de mars, les 50 élèves de

deux classes de l'école Joliot-Curie participent à des ateliers de chant hebdomadaires. Avec déjà plus de 200 concerts à leur actif, le groupe Birds on a Wire a pour objectif de préparer les enfants au concert qui les attend le 26 juin, au Théâtre du Châtelet, pour mettre en application tout ce qu'ils ont appris.

Un concert final au Théâtre du Châtelet

Aujourd'hui, le dispositif rassemble plus de 16000 élèves pour chanter en 15 langues différentes qui font écho aux 15 langues maternelles parlées dans les quartiers populaires. Les 13 et 14 avril derniers, les élèves des classes d'Est Ensemble et de Plaine Commune ont pu participer à deux concerts pédagogiques au Pavillon à Romainville et au Point Fort à Aubervilliers. Les élèves de l'école Joliot-Curie ont quant à eux coché la case du 26 juin 2026 sur leur calendrier. Ce jour-là, le rendez-vous est donné dans le cadre prestigieux du Théâtre du Châtelet, à Paris. Les élèves seront accompagnés sur scène par les musiciens de l'orchestre L'Orphéon et les chanteuses du groupe Birds on a Wire.

Budget 2026

Les priorités de l'action municipale

Le budget primitif de la Ville, adopté le 24 avril dernier par le Conseil municipal, a été construit dans un temps contraint, avec une volonté claire : permettre à la Ville d'agir immédiatement et donner aux services les moyens de travailler sans attendre. Il ne s'agit pas encore d'un budget intégrant l'ensemble des engagements de la majorité municipale.

Les premières analyses financières ont en effet révélé une situation plus tendue que prévu, avec un besoin de financement estimé à près de 12 millions d'euros. À cela s'ajoutent des urgences auxquelles la municipalité doit faire face, comme les travaux indispensables au 82, rue Anatole-France pour garantir la sécurité des habitants, ou encore des charges héritées de la précédente mandature, notamment une pénalité de 500 000 euros liée à l'absence de déclaration de travailleurs en situation de handicap.

Malgré ces contraintes fortes, la municipalité a fait le choix de bâtir un budget responsable, qui permet d'engager sans attendre les premières actions du programme de la majorité tout en réduisant le besoin de financement de plus de 6 millions d'euros pour poursuivre le désendettement de la ville.

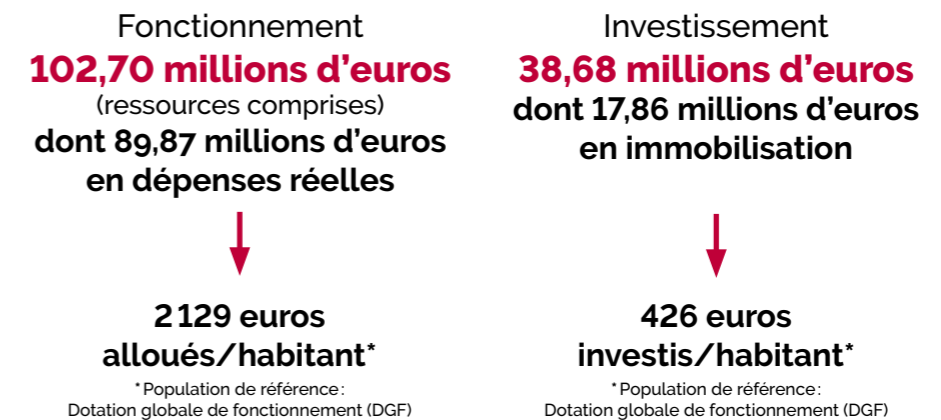
La Ville lance ainsi des projets concrets en faveur des quartiers populaires, avec la création d'un city stade et d'une aire de street workout à La Capsulerie. La municipalité engage également l'adaptation de la ville au changement climatique, avec la végétalisation des cours de l'école Jean-Jaurès, le maintien de son soutien au Centre communal d'action sociale (CCAS) et aux associations. Ce budget marque aussi le lancement du programme pour une ville à hauteur d'enfants avec le début du plan vélo, le renouveau de la cantine scolaire, ainsi que la poursuite des travaux dans nos centres de vacances pour garantir des vacances accessibles à toutes et tous.

Enfin, la Ville poursuit la réalisation des grands projets structurants, comme la finalisation des travaux pour le dojo, la rénovation de la tribune du parc des sports de la Briqueterie dans le cadre de la construction du nouveau collège Travail et lance les études pour l'école Langevin, tout en continuant à faire vivre la culture et les événements qui rassemblent les habitants comme les rendez-vous de l'été ou le Forum des associations.

Ce budget est une première étape : il permet d'agir dès maintenant, tout en préparant les transformations à venir.

Budget 2026

141,39 millions d'euros



Le budget de la commune est structuré en deux sections

Le fonctionnement qui regroupe les dépenses et les recettes rattachées à la gestion courante de la ville (personnels, électricité, alimentation, fournitures, etc.).

L'investissement qui regroupe les dépenses de travaux de construction, d'entretien du patrimoine, d'acquisition de matériel ou encore l'encaissement des subventions de partenaires comme le Département, la Région, l'État, ou l'Europe qui viennent compléter le financement des projets communaux.

Chacune des sections (fonctionnement et investissement) doit être présentée en équilibre.

Fonctionnement

Dépenses

- Charges générales
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Dépenses imprévues
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

Recettes

- Résultat de fonctionnement reporté
- Atténuations de charges
- Produits des services du domaine ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

Investissement

Dépenses

- Cotation fonds diverses et réserves
- Emprunt et dette assimilées
- Immobilisations incorporelles
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours

Recettes

- Soldes d'exécution de la section d'investissement reporté
- Produits de cessions
- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement
- Emprunt et dettes assimilées



Le budget de la Ville est un document financier qui prévoit et autorise toutes les recettes et dépense pour une année. C'est l'outil principal de gestion de la collectivité. Le budget primitif a été adopté lors du Conseil municipal du vendredi 24 avril 2026.

Le contexte économique national a un impact sur le budget des collectivités territoriales. Ainsi, les taux d'intérêt, qui permettent à la Ville d'emprunter de l'argent pour financer ses projets, sont aujourd'hui plus élevés que ceux observés avant 2022. Le recours à l'emprunt pour les collectivités territoriales est donc désormais plus coûteux.

Limiter le recours à l'emprunt

Cette situation impose à la collectivité de préserver une capacité d'autofinancement suffisante pour investir dans des projets pour la Ville, tout en limitant le recours à l'emprunt et en maintenant une trajectoire soutenable de désendettement. En outre, la Loi de finances pour 2026 impose aux collectivités territoriales un effort financier global estimé par le Gouvernement à environ 4,6 milliards d'euros, tandis que les associations d'élus et le Comité des finances locales l'évaluent à près de 8 milliards d'euros, en intégrant notamment la hausse des charges de personnel (cotisations employeur) et la modération des concours financiers de l'État.

Par ailleurs, le contexte international reste marqué par des incertitudes géopolitiques, énergétiques et commerciales, susceptibles de peser sur les marchés et sur la dynamique économique européenne. Malgré ces contraintes, le budget 2026 a pour ambition de mettre en œuvre dès à présent les priorités de l'action municipale: engagements en faveur des quartiers populaires, adaptation de la Ville au réchauffement climatique, mise en place du plan vélo et des actions sur la voirie, réponse à l'urgence sanitaire dans les écoles, lancement d'un audit financier sur les ressources humaines, etc.



Des ajustements nécessaires face à la situation financière de la Ville

Des ajustements ont été réalisés en investissement et en fonctionnement pour limiter l'emprunt. Ainsi, l'abandon des travaux prévus pour le commerce situé rue Raoul-Berton permettra une économie estimée à environ 400 000 euros.

S'agissant des dépenses de personnel, l'évolution de la masse salariale sera contenue, hors effets mécaniques tels que la hausse des cotisations de retraite ou l'ajustement des avantages en nature (tickets-restaurant, etc.). Cet effort de maîtrise contribuera à limiter l'évolution du budget de fonctionnement.

Par ailleurs, une décision technique nationale a conduit au report de la mise au budget des travaux inscrits dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Ce décalage, acté par notification aux services de la Ville, devra faire l'objet d'un rééchelonnement des crédits correspondants dans les prochains exercices. Ainsi, les travaux de reconstruction du centre socioculturel Pablo-Neruda pourront être facturés en 2027.

Maintien des subventions aux associations

Le montant global des subventions accordées aux associations a été reconduit dans le budget 2026 pour un montant total de 1,1 million d'euros. Le budget du Centre communal d'action sociale (CCAS) a également été maintenu à hauteur de 1,35 million d'euros. Le CCAS mène au quotidien des actions essentielles de solidarité et d'entraide au service des Bagnoletaises et Bagnoletais les plus vulnérables: service d'animations dédié aux seniors, aides à domicile, service de soins infirmiers à domicile, Centre médico-psychopédagogique (CMPP) pour les enfants et les adolescents. La subvention octroyée à la Caisse des écoles est revue à la hausse (369 673 €) pour l'année 2026.



Vendredi 24 avril, vote du budget 2026, salle du Conseil municipal.

Les priorités de la Ville en 2026

Quartiers populaires

La municipalité lance la création d'un city stade et d'une aire de sport en accès libre à La Capsulerie, pour offrir aux jeunes et aux habitants des équipements de proximité favorisant la pratique sportive et les temps de convivialité.

Adaptation au réchauffement climatique

- Végétalisation des cours d'école et de zones d'ombre
- Végétalisation de plusieurs cours d'école et développement des espaces ombragés en ville afin de mieux protéger les habitants, en particulier les plus jeunes, face aux épisodes de chaleur.

Plan vélo et voirie

La municipalité accompagne la mise en œuvre du plan vélo avec les premières actions d'aménagement et de sécurisation de la voirie, pour encourager des mobilités plus durables et faciliter les déplacements du quotidien.

Cantine scolaire

La municipalité accompagne le renouveau de la cantine scolaire pour améliorer la qualité des repas, favoriser le bien-manger et répondre aux attentes des familles.

Centre communal d'action sociale (CCAS) et associations

Le soutien au CCAS et au tissu associatif est maintenu, afin de garantir la continuité des actions de solidarité et de préserver le dynamisme de la vie locale.

Centres de vacances

La Ville poursuit les travaux dans nos centres de vacances pour améliorer les conditions d'accueil et permettre à davantage d'enfants de partir en séjour.

Grands projets

Dojo Briqueterie / École Paul-Langevin
Les grands projets structurants avancent, avec la poursuite des travaux du dojo pour développer la pratique du sport, de la Briqueterie et de l'école Paul-Langevin, au service des habitants et des générations futures.

Culture et événements

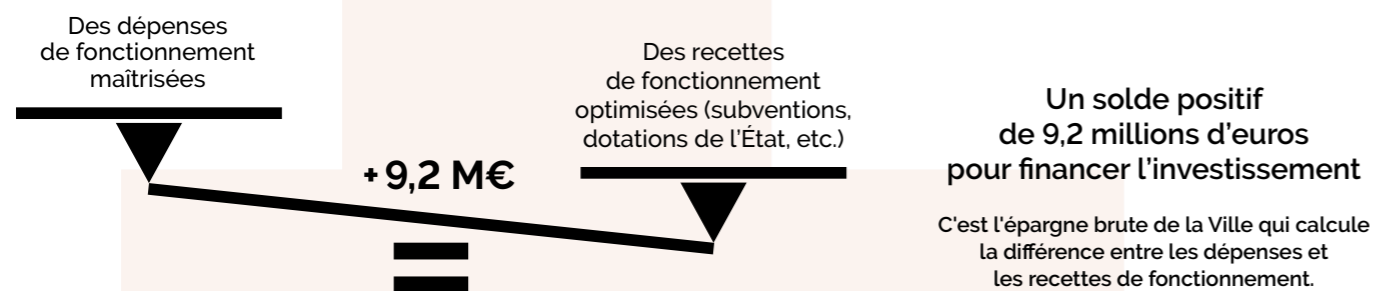
La Ville poursuit son soutien à la vie culturelle et les événements qui rassemblent, essentiels au lien social et à l'attractivité de la ville: Bajo Plage, feu d'artifice, Forum des associations.

+ 700 000 €

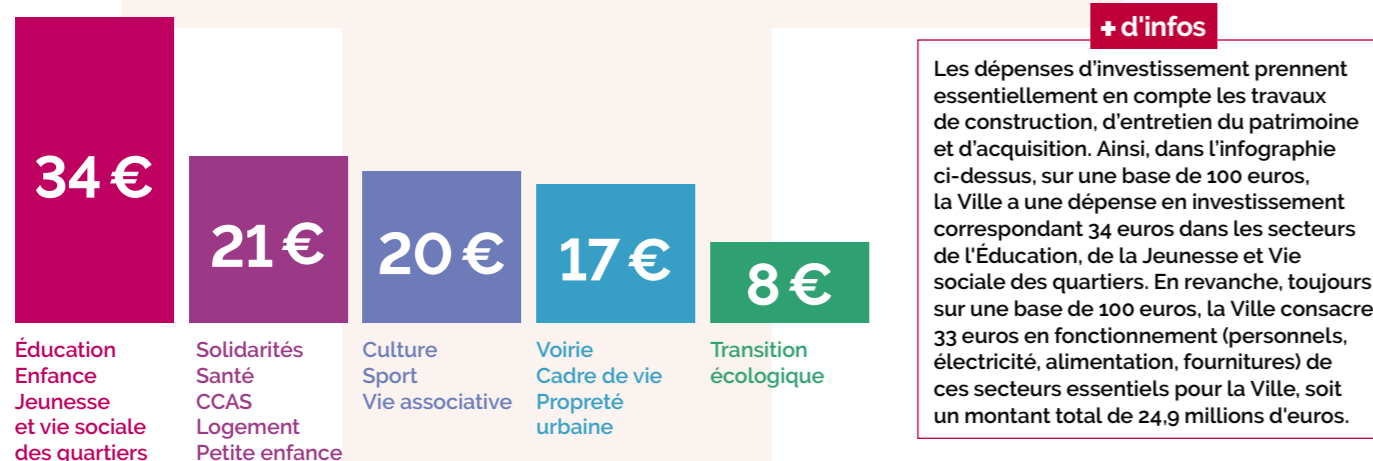
en investissement pour le plan Vélo

**(1,5 million € en 2026
contre 800 000 € en 2025)**

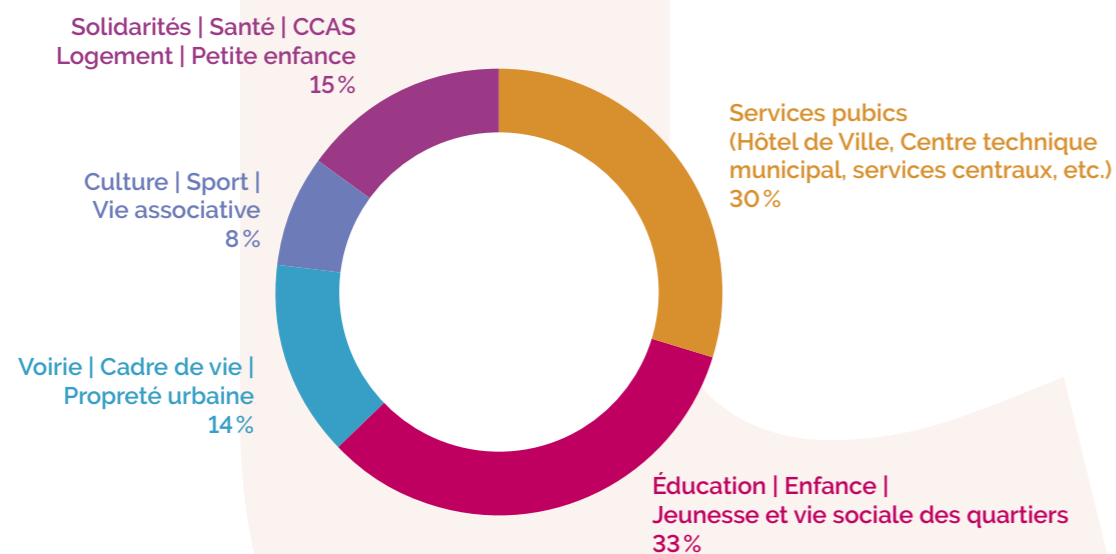
Une section de fonctionnement maîtrisée pour plus d'investissement



Pour 100 € dépensés par la Ville en investissement : répartition par politiques publiques



Répartition du budget de fonctionnement 2026



Frédéric Gabin

Adjoint au Maire délégué à l'éducation, à l'enfance et au sport

« En 2026, les volets *Enfance, Éducation et Sports* du budget municipal portent une ambition claire : permettre à chaque enfant de grandir, apprendre et s'épanouir. Nous renforçons les moyens des écoles et accompagnons les parcours de réussite, notamment à travers les classes transplantées et les dispositifs PRE et ACTE portés par la Caisse des écoles. Nous développons les accueils de loisirs et les séjours, essentiels à l'autonomie. Ce budget engage aussi la modernisation du bâti scolaire et soutient les associations sportives. Dès cette année, nous lançons le diagnostic du PEDT (Projet éducatif de territoire) pour co-construire, avec les acteurs du territoire, une politique éducative cohérente et partagée. »

Investissement

Éducation | Enfance Jeunesse et vie sociale des quartiers

4,05 millions d'euros

- dont
- Cuisine centrale (matériel et outillages techniques) **409 000 €**
 -
 - Études et travaux groupe scolaire Paul-Langevin **250 000 €**
 -
 - Travaux au centre de vacances La Vignerie à Oléron **300 000 euros**

Fonctionnement

Exemples : restauration scolaire (personnels, fourniture, électricité), les cinq centres socioculturels, les accueils de loisirs et les séjours vacances organisés par la Ville.

24,90 millions d'euros



Aude-Marie Lalanne-Berdouticq

Adjointe au Maire chargée de la santé et de la lutte contre les inégalités de santé

« Nous voulons faire de Bagnolet une ville qui protège. L'objectif de notre mandat est de développer une vraie politique sociale au plus près des besoins des habitantes et des habitants, en particulier des plus vulnérables d'entre eux. Pour cela, la ville dispose de leviers pour agir concrètement au quotidien. Ces leviers, nous allons les multiplier et les renforcer en créant, par exemple, une équipe de médiation logement pour défendre les intérêts des locataires face aux bailleurs, en mettant sur pied un service de santé scolaire municipal, en soutenant l'action du CCAS auprès de nos aînés et en agissant pour celles et ceux qui s'occupent de nos enfants. »

Investissement

Solidarités | Santé | CCAS | Logement | Petite enfance

2,51 millions d'euros

- dont
- Urgence travaux au 82, rue Anatole-France **2,1 M€**

Fonctionnement

Exemples : rémunération du personnel du Centre municipal de santé Elsa-Rustin et du Centre municipal dentaire (médecins généralistes, médecins spécialistes, échographes, infirmiers, etc.), des crèches, des aides à domicile, de la PMI, etc.).

11,47 millions d'euros



Lauren Lolo

Adjointe au Maire déléguée à la culture, au patrimoine et à lutte contre les discriminations

«La culture et le sport, tous deux portés par la vie associative très active de la ville, sont pour nous des leviers d'éducation, d'émancipation, de santé et de

loisirs essentiels pour les habitants de tous les quartiers. Pour pallier des inégalités de longue date, malgré le contexte budgétaire et l'urgence post-élection, nous avons fait le choix de financer la construction d'un city stade et d'une aire de street workout, en concertation avec les habitants à La Capsulerie, ainsi que construire un dojo aux Malassis. De quoi mieux occuper l'espace public et se dépenser ! Pour la culture, nous avons globalement maintenu le processus pour rencontrer les acteurs afin de réévaluer ou soutenir des projets en danger, dont les théâtres.»

Investissement
Culture | Sport | Vie associative

2,38

millions d'euros

dont

Construction du dojo aux Malassis (NPNRU):

1,4 M€

Construction s'un city stade et d'une aire de street workout à La Capsulerie

230 000 euros

Fonctionnement

Exemples: entretien des stades et gymnases municipaux, rémunération des gardiens des équipements sportifs municipaux ainsi que le montant de 1.1 million d'euros de subventions versées aux associations.

5,91

millions d'euros



Édith Félix

Adjointe au Maire déléguée à la propreté urbaine, à la réduction des déchets, au recyclage et à l'économie circulaire

«Au quotidien, Bagnolest est défigurée par des poubelles et déchets visibles, et cela nous pèse à tout-es. Si la collecte dépend d'Est Ensemble, les services de la ville procèdent à un nettoyage quotidien, en continu: équipes du matin, du soir, brigade d'appoint, service le week-end. Accompagnons-les! Notre objectif est d'abord de réduire les déchets et amplifier le recyclage, favoriser l'implantation de réparateurs et d'acteurs de l'économie circulaire. Pour réduire les dépôts sauvages, il faut inciter les professionnels pour qu'ils souscrivent à un contrat de collecte comme le prévoit la loi, et aussi, gérer avec les bailleurs les déchets trop souvent laissés dans la rue.»

Investissement
Voirie | Cadre de vie | Propreté urbaine

2,06

millions d'euros

dont

Réseaux de voirie

721 000 euros

Fonctionnement

Exemples: rémunération des agents de la propreté urbaine, de la voirie, et des ASVP, entretien des engins de propreté, actions menées par la Ville: coup de balai, dératisation, stop tag, entretien des cimetières, entretien de la voirie, etc.

10,24

millions d'euros



Grégoire Aussavy

Adjoint au Maire délégué à la transformation écologique de la Ville

«Bagnolest a besoin de respirer, car notre ville est particulièrement dense et bétonnée. C'est pourquoi chaque euro investi doit améliorer le cadre de vie des habitant·es, et tout particulièrement

des enfants. Notre action se concentre sur deux priorités. D'abord, la débitumation des cours d'école: nous remplaçons l'asphalte pour protéger la santé des élèves et créer des îlots de fraîcheur. Ensuite, un plan de végétalisation de nos rues et le prolongement du Grand Chemin. C'est une des priorités de notre mandat: renaturer la ville pour garantir un cadre de vie sain et digne dans tous nos quartiers.»

La dette au cœur de la stratégie financière de la Ville

La diminution de la dette de la ville de 135 M€ actuellement est au cœur de la stratégie financière de la municipalité. Dès ce budget, le choix a été fait de la réduire de 6,2 millions d'euros, grâce à une priorisation rigoureuse des projets et à une gestion attentive des dépenses de la Ville, notamment en matière de masse salariale et de charges de fonctionnement.

La dette représente un enjeu majeur pour notre collectivité: chaque année, un peu plus de 16 millions d'euros sont consacrés au remboursement du capital et des intérêts, pour environ 120 millions d'euros de recettes de fonctionnement et d'investissement. La Ville doit également faire face à des emprunts dits "in fine", qui impliquent un remboursement en une seule fois à leur échéance:



Grégoire de Lagasnerie

Adjoint au Maire délégué aux finances et à la soutenabilité financière

«Pendant longtemps, la dette a réduit notre capacité à agir. Aujourd'hui, nous faisons le choix d'une trajectoire plus responsable: diminuer progressivement l'endettement de la ville pour retrouver des marges de manœuvre et investir davantage pour les habitants. Dès cette année, plus de 6 millions d'euros de dette seront remboursés et nous augmentons les provisions pour rembourser les emprunts in fine. Dès le mois de juin, j'engagerai un travail avec la Trésorerie publique pour améliorer notre gestion financière. L'objectif est simple: préparer l'avenir avec sérieux en anticipant nos investissements, sécuriser nos finances et continuer à développer la ville durablement.»

Investissement
Transition écologique

970 000

euros

dont

Végétalisation cour d'école

640 000 euros

Végétalisation Grand Chemin

168 688 euros

Plan vélo

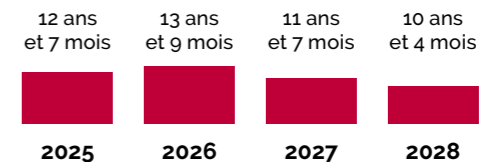
520 000 euros

Dettes au 31/01/2025	Dettes au 31/01/2026	Variation
137 060 277 €	134 176 416 €	- 2 883 361 €

10 millions d'euros en 2031, 9 millions d'euros en 2033 et 10 millions d'euros en 2035. Si une première provision a été constituée l'an dernier, la municipalité a choisi de renforcer la transparence et l'anticipation, avec le vote en conseil municipal d'un échéancier clair pour garantir la disponibilité des fonds au moment venu. Cette année, 3 millions d'euros sont ainsi provisionnés, soit un effort supérieur à celui réalisé l'an passé à la même période. En cas de recettes exceptionnelles, cette provision pourra être renforcée. L'objectif est clair: réduire durablement l'endettement, tout en poursuivant les investissements nécessaires au développement de la ville et en préparant dès aujourd'hui les échéances à venir.

Ratio de désendettement par années

Le ratio de désendettement est un élément très important d'analyse financière. Il détermine le nombre d'années nécessaire à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Ainsi, au 1^{er} janvier 2026, il fallait 12 ans et 7 mois pour rembourser la totalité de la dette. Selon les projections, le ration de désendettement devrait être de 10 ans et 4 mois en 2028.



Solidarités

L'association Jeunes de Chez Noue ouvre une épicerie solidaire

L'association Jeunes de Chez Noue, engagée depuis plusieurs années auprès des habitants du quartier La Noue, a ouvert le 26 avril dernier une épicerie solidaire, au cœur du quartier La Noue, destinée aux familles, aux étudiants et aux jeunes en situation de précarité.



© JDCN

Créée en 2018, l'association agit autour de l'éducation populaire, du sport et de la dynamique de quartier afin de favoriser l'épanouissement des jeunes. Avec l'ouverture de l'épicerie solidaire La Noue du Cœur, l'association Jeunes de Chez Noue a souhaité répondre à une problématique devenue centrale: l'accès à une alimentation de qualité à prix abordable.

Des produits de première nécessité

Située au sein du quartier La Noue, cette épicerie solidaire propose (le dernier dimanche de chaque mois) une distribution de produits alimentaires, d'hygiène et de première nécessité à des tarifs réduits. Le principe est simple: permettre aux habitants les plus fragiles de faire leurs courses dans la dignité, tout en créant un véritable lieu d'échange et de convivialité. Dans un contexte marqué par l'inflation et les difficultés économiques, cette initiative répond aux besoins de nombreuses familles, mais aussi des étudiants ou des personnes âgées en situation de précarité. Afin de garnir les rayons de l'épicerie solidaire, une quinzaine de jeunes bénévoles de l'association ont participé à une collecte alimentaire auprès des habitants de La Noue - Jean-Lolive.

Les bénévoles et les habitants répondent présents

Des dons financiers ont également été collectés afin d'effectuer des achats alimentaires. «*Les habitants ont été très généreux et cela*

nous a permis de distribuer une trentaine de colis alimentaires.», se félicite Almas Derradji, étudiante en BUT (Brevet universitaire de technologie) gestion des entreprises et des administrations, qui mène ce projet dans le cadre de son stage au sein de l'association Jeunes de Chez Noue, présidée par Ronak Bhavsar. «*L'idée est née de relancer l'épicerie solidaire qui avait mise en place pendant la pandémie de Covid-19.*», souligne la jeune Bagnoletaise, également animatrice au centre socioculturel Guy-Toffoletti. Avec l'ouverture de cette épicerie solidaire, l'association Jeunes de Chez Noue confirme son engagement en faveur de la jeunesse et des habitants du territoire, en faisant de la solidarité un moteur d'action concret au quotidien. «*Ce projet nous permet de nous sentir utiles en faisant quelque chose pour les autres.*», explique Almas Derradji.

Comment participer à l'épicerie solidaire ?

L'association Jeunes de Chez Noue fait appel au sens de la solidarité des habitants qui peuvent participer à la collecte en proposant des dons alimentaires ou financiers. La prochaine distribution alimentaire aura lieu le dimanche 24 mai. Pour participer à la collecte alimentaire ou effectuer des dons financiers ? Scanner le QR Code.



Centres socioculturels

Un projet de sensibilisation autour des rixes avec les centres socioculturels

Une cinquantaine de jeunes issus des centres socioculturels ont participé le 22 avril dernier, au Théâtre L'Échangeur, à une demi-journée de sensibilisation autour du sujet des rixes et des violences inter-quartiers. Cet événement s'inscrit dans le cadre du projet Life, mené en commun par les Villes de Bagnolet et de Romainville.

Comment prévenir les rixes et les violences inter-quartiers ? C'est l'objectif du projet Life, mené en commun par les Villes de Bagnolet et de Romainville en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF). Le coup d'envoi de ce projet au long cours qui compte mobiliser 200 jeunes a été donné le 23 avril dernier au Théâtre L'Échangeur, en présence d'Édouard Denouel, Maire de Bagnolet, et de représentants des services jeunesse de Bagnolet et Romainville. Une cinquantaine de jeunes issus des centres socioculturels de Bagnolet ont assisté à la diffusion d'extraits d'un reportage sur les rixes survenues dans les années 2000 entre les jeunes de la cité des Pyramides, à Évry, et celle des Tarterêts, à Corbeille-Essonne.

Temps d'échanges

Cette diffusion a été suivie d'un temps d'échanges avec les jeunes Bagnoletais et les jeunes Romainvillois. C'est l'un des objectifs du projet Life: donner la parole aux jeunes de manière libre et sans tabou. De nombreux jeunes ont pu ainsi exprimer leur vécu et leur ressenti au sujet des rixes, de leurs origines et de leurs conséquences. «*On ne connaît pas forcément les jeunes des autres quartiers de Bagnolet. J'ai commencé à connaître des jeunes venant d'autres quartiers quand je suis arrivé au lycée Hénaff.*», a témoigné un jeune habitant de La Capsulerie. Afin de nourrir ces échanges avec les jeunes, la Ville avait convié deux intervenants: Abdallah Bellil, policier municipal à Bagnolet et Malamine Sissoko, le créateur de la célèbre «*Lucarne*», un projet entrepreneurial né à Évry et qui utilise le football comme un outil fédérateur.



Les événements dans les centres socioculturels

Pablo-Neruda

Du 20 mai au 9 juin: *Printemps à la fenêtre*. L'exposition présente les œuvres des participants de l'atelier adultes dessin/peinture du CSC Les Coutures. Finissage mardi 9 juin à partir de 18h30 avec un concert jazz en collaboration avec le conservatoire Erik-Satie de Bagnolet.

Vendredi 22 mai: projection du documentaire *Honeyland - La femme aux abeilles*.

Les Coutures

Dimanche 24 mai: bourse aux vêtements (organisé avec le collectif d'habitants du quartier des Coutures).

Anne-Frank

Du 26 au 30 mai: semaine de sensibilisation autour des écrans, dans le cadre du défi national des 10 jours sans écran. Cette action menée en partenariat avec la CAF mobilise plusieurs acteurs du territoire: Éducation nationale, PMI, crèches, référents CLAS, référents familles, CLSPD et CMS.

Vendredi 29 mai: fête de fin d'année CLAS.

Guy-Toffoletti
Samedi 30 mai: fête mondiale du jeu.

La Fosse-aux-Fraises
Tous les mercredis de 15h30 à 17h30: initiation aux jeux d'échecs en extérieur sur l'agora de La Capsulerie.

Renouveau urbain



Ouverture de la terrasse de l'Hyperlieu.



Les travaux de la piscine des Malassis avancent.



Démolition de la partie sud de la dalle Thorez après travaux.



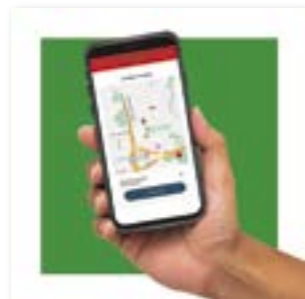
L'antenne du commissariat de police est, de nouveau, ouverte.

Comment signaler un incident via l'application Mon Bagnolet en 3 minutes max ?

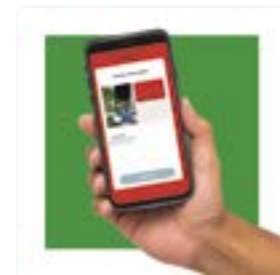


Tout Bagnolet dans votre smartphone !

1 Je choisis le bouton « signaler un incident » et je sélectionne une catégorie Espaces verts / Propreté / Voirie.



2 L'appli géolocalise elle-même l'endroit où je me situe. J'appuie sur continuer.



3 Je décris l'incident constaté et j'ajoute, au besoin, une photo. Je renseigne mes coordonnées puis j'appuie sur continuer et je reçois un mail de confirmation.

Téléchargez l'application Mon Bagnolet



Tous au compost



Transvidage dans le bac de maturation avec Est Ensemble et DM Compost.



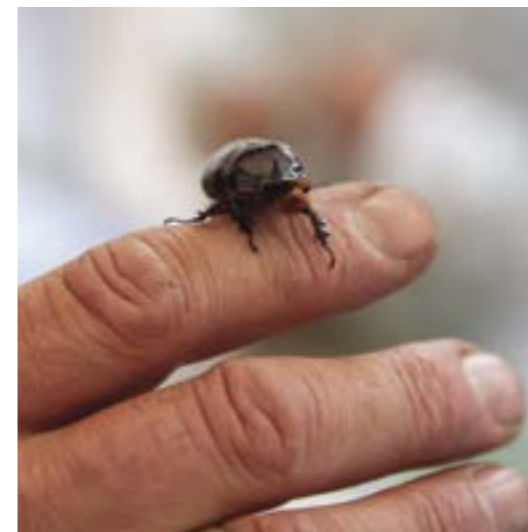
Sensibilisation au compost.



Création de bombes à graines.



Atelier création.



À la découverte de la faune de nos jardins.



Tenue de stands par les agents de la Direction Nature en Ville et le collectif Les Pernelles.

ÉVÈNEMENT

Fête de la nature – Samedi 6 juin 2026

Place Salvador-Allende

Broc'plantes de 11h à 19h

Vente et dons de plantes, graines, boutures, accessoires de jardin (échanges de pots, de petit outillage, etc.), livres sur le jardinage et les plantes. Prix libres mais raisonnés.

Marché

- **Jardin Lenôtre** – bouquets de fleurs séchées et décorations naturelles
- **On Sème Tous** – vente de plantes
- **Le Paysan Urbain** – plantes et tisanes
- **Gérard Pontet** – ancien jardinier producteur, vente de plantes
- **Puckle Hot Sauce** – sauces piquantes à base de piments bio
- **Association CAD** – exposition sur les plantes d'Afrique et vente de produits culinaires: cakes et beignets

Ateliers & sensibilisation

Nature, création et patrimoine vivant

- **Restaurant des enfants & construction collective d'une cabane** – Terrain d'aventure de la petite plage
- **Ateliers créatifs (bougies en cire naturelle, tampons enfants), découverte des abeilles, dégustation et vente de miel et pollen** – Apilia Apiculture
- **Espace photo ludique autour du thème de la journée Passe-tête**
- **Atelier de sérigraphie sur l'agriculture urbaine et le vivant** AJDB
- **Présentation des activités et ateliers à la guinguette du parc Audin** – EBE

- **Fabrication de nichoirs à chauves-souris** – Les Pernelles
- **Stand info:** agriculture urbaine, jardins partagés, jardinage responsable, permis de végétaliser, documentation sur la nature et présentation du Grand Chemin (Est Ensemble)

Animations dès 14h

- **Animation autour du compostage** (14h-17h30) – Est Ensemble
- **Jeux d'échecs et initiation** Le Clos à Pêches
- **Atelier croquis nature** Pour les plus de 15 ans avec Béata Kiwior (15h/16h15 au Clos à Pêches). **Sur inscription: direction.nature-en-ville@ville-bagnolet.fr**
- **Balade ethnobotanique et découverte des plantes sauvages comestibles** Suivie d'une dégustation (départ à 15h au stand de Valentine Diguët pour un départ à 15h15)
- **Inventaire naturaliste participatif** (rdv sur le stand de l'ANCA à 15h pour un départ à 15h15)
- **Déambulations d'échassiers – Le trio de la Nature** (14h30/15h30/16h30) – Compagnie ACTAFABULA

Atelier de fabrication de pain

Découvrez les secrets du pain artisanal, du pétrissage à la cuisson

Avec Didier Bodelot – Les Ferments

- **11h:** accueil des participants
- **11h30:** pétrissage collectif
- **14h:** présentation et mise en chauffe du four
- **14h30:** façonnage du pain
- **16h30:** cuisson
- **17h30:** sortie et distribution des pains

FÊTES DE QUARTIER

Les fêtes de quartier sont des moments de convivialité et de partage ouverts à toutes et tous. Animations, musique, ateliers et temps festifs rythmeront ces journées placées sous le signe de la rencontre et du vivre-ensemble.

La Dhuis

Samedi 6 juin de 10h30 à 23h

Maison de Quartier de La Dhuis/Jardin guinguette

Les Malassis

Dimanche 7 juin de 14h à 21h

Square du 8 mai 1945

Les Coutures

Samedi 13 juin de 13h à 23h

Square Jules-Ferry

La Noue

Samedi 20 juin de 11h à 19h

Terrain de proximité entre La Noue et Jean-Lolive

Le Plateau

Samedi 27 juin de 14h à 18h

Stade de la Briqueterie

Centre-Sud

Samedi 4 juillet à 14h

Rue de la Capsulerie

+ D'INFOS: auprès des centres socioculturels

THÉÂTRE

Lundi 8 juin 2026 à 20h

Histoire(s) Décoloniale(s) #Autoportrait

Betty Tchomanga explore les liens entre intime et politique à partir de son histoire franco-camerounaise. Entre mémoire, silences et héritage colonial, elle crée une forme sensible mêlant danse, parole, musique et images, où l'autoportrait devient une enquête personnelle et un nouveau regard sur l'histoire.

Théâtre municipal des Malassis: rue Julian-Grimau

+ D'INFOS & RÉSA:

01 49 93 60 81

culture@ville-bagnolet.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 25 juin à 19h

La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook et via le site Internet de la Ville.

Hôtel de Ville: place Salvador-Allende – Salle du Conseil municipal

PIQUE-NIQUES/CIRQUE

Rendez-vous chaque dernier samedi du mois de mai à septembre! Habitants, familles, curieux et promeneurs sont invités à se retrouver autour d'un grand pique-nique participatif rythmé par des numéros de cirque, des ateliers créatifs et des surprises festives. Un rendez-vous gratuit et ouvert à toutes et tous pour partager un repas, découvrir des artistes et faire vibrer ensemble le parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands!

Atelier culinaire participatif à 14h.

Numéros de cirque et pique-nique du soir à partir de 16h.

Samedi 30 mai

En piste: Bastien Dausse, Romane Vivier & Dimas Tivane

En cuisine: Aziza Gonon & Inelyscape

Samedi 27 juin

En piste: Noa Aubry & Léonard Ferreira

En cuisine: la boulangerie nomade mobile Les Ferments

Samedi 29 août

En piste: Débora Fransolin, Marin Garnier & Juan Ignacio Tula

En cuisine: Les Petites Cantines Bagnolet

Samedi 26 septembre

En piste: Jules Sadoughi, Stefanos Floras,

Joana Ferreira & Lucas Struna

En cuisine: Aziza Gonon & Inelyscape

N'oubliez pas de ramener votre pique-nique du soir!

+ D'INFOS:

Association Full-Full

full-full.fr

FESTIVAL 26

Les Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis

Le festival met à l'honneur des créations engagées qui portent un regard sensible sur notre monde en transformation. Itinérant et proche des publics, il investit la Seine-Saint-Denis avec des formats variés, mêlant artistes confirmés, émergents et projets participatifs.

Parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands: rue de l'Épine-prolongée



Billetterie du Festival 26

CONFÉRENCE

Dimanche 14 juin 2026 à 11h

Café philo

Depuis mai 2025, un café philo mensuel se tient au café Le Bal Perdu le 2^e dimanche de chaque mois entre 11h et 13h dans la salle à l'étage. À chaque séance, un sujet différent est traité par une courte conférence de 20 min suivie ensuite d'un débat convivial entre participants. Le café est animé par Sabine Miniconi, bagnoletaise de longue date, également pianiste pédagogue et concertiste.

Participation libre

Le Bal perdu: 2, rue Charles-Graindorge

EXPOSITIONS

Du 1^{er} au 30 juin

We want to be free

Une exposition musicale sur le droit des personnes LGBTQI+ de l'association Amnesty International.

Hôtel de Ville – Place Salvador-Allende

Jusqu'au vendredi 19 juin

Peau, Onde, Âme

De Leidylei. Née d'un voyage à Zanzibar, POA signifie en swahili «ça va», «tranquille». *Peau, Onde, Âme*: *Peau* à travers portraits, gestes et bijoux massaï, où le corps devient paysage et matière vivante; *Onde* avec la pêche et la récolte des algues à l'aube, mouvement de l'eau et dialogue entre mer et graffiti; *Âme* via le light painting et light graff, révélant sous lumière noire des éléments fluorescents pour une découverte intime.

Château de l'Étang: 198, avenue Gambetta

+ D'INFOS:

01 49 93 60 17 / 61 53

chateau@ville-bagnolet.fr

PROJECTION-DÉBAT

Mardi 9 juin à 19h

Deux documentaires autour des jeunes queer

C'est le turfu, bébé!

Nous sommes le bruit de vos silences

Une soirée proposée par la Cie Sticomiss dans le cadre du projet Jeune, queer et culture. Ces projections ont pour objectif de faire connaître le projet, de valoriser les parcours des participants et de rendre visibles des personnes LGBTI+ encore trop peu représentées sur les écrans et les scènes culturelles.

Hôtel de Ville – Place Salvador-Allende



CONSEILS DE QUARTIER

Vous habitez le quartier? Vous avez des idées, des questions, des choses à dire sur la vie du quartier? Prenons le temps de discuter.

Centre: lundi 1^{er} juin à 19h30

La Dhuis: jeudi 4 juin à 19h30

Centre-Sud: mercredi 10 juin à 19h30

Les Malassis: lundi 15 juin à 19h30

Les Coutures: mercredi 17 juin à 19h30

Le Plateau: mercredi 24 juin à 19h30

La Noue: mardi 30 juin à 19h30

Expression des groupes politiques du Conseil municipal

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Bagnolet Collectif (Les Écologistes – EELV, La France Insoumise, Assemblée des quartiers, PRG, PEPS, Écolos Solidaires, Bagnolet en Commun)

Et maintenant, au travail!

Depuis le 28 mars 2026, Édouard Denouel est notre maire et une nouvelle équipe municipale est en place. Ce changement nous oblige. Nous devons être à la hauteur des attentes des Bagnoletaises et Bagnoletais: vous nous avez demandé plus d'éthique et d'équité dans la conduite des affaires publiques, plus de démocratie et de collégialité, plus d'écoute envers les besoins de la population, plus d'écologie et une amélioration du cadre de vie. Pour autant, le contexte financier est difficile, le budget de la ville compte un déficit important dont nous héritons.

Face à cela, notre ligne est claire: assurer le bon fonctionnement des services publics locaux, valoriser le travail des agents de la ville et les associer à un objectif commun, adapter la ville au dérèglement climatique tout en la rendant plus agréable à vivre, lutter contre les inégalités et les discriminations.

Face à un budget contraint, notre priorité a été de maintenir les subventions aux associations en fonction de leurs demandes et des bilans apportés, agir pour améliorer la vie quotidienne dans le quartier de la Capsulerie (réalisation d'un city park conformément à la demande des habitant·es), permettre les travaux de voirie nécessaires à l'apaisement de la ville et assurer le fonctionnement des services publics. Malgré les contraintes, dans le cadre d'une gestion rigoureuse, l'essentiel est préservé pour notre ville. Nous préparons d'ores et déjà le budget 2027 pour retrouver des marges de manoeuvre et répondre au triple défi écologique, social et démocratique.

Dans une période politique difficile nationalement qui voit, avec la montée de l'extrême droite, une explosion des paroles et actes racistes en même temps que des politiques anti-sociales, Bagnolet doit demeurer une terre de résistance qui fait vivre nos valeurs de solidarité, de justice et d'égalité. Nous ne laisserons pas faire la destruction des services publics à commencer par l'éducation placée au cœur de notre programme. Il est inadmissible de voir projeter par l'État la fermeture de 10 classes à Bagnolet pour la rentrée prochaine alors que les remplacements ne sont pas assurés (soit une perte d'une année scolaire en moyenne pour un élève de Seine-Saint-Denis) et que les AESH manquent. Ce combat pour le droit à l'éducation, menons-le ensemble!

Céleste Baudot (LFI)
Assia Rebbouhi (Assemblée des quartiers)
Anne de Rugy (Les Écologistes)
Jean-Claude Oliva (Écolos Solidaires)
Et les élu·es du groupe Bagnolet Collectif

Bagnolet fière et solidaire (PS – PCF – G.S)

Associations, démocratie locale: Bagnolet mérite mieux!

Depuis plusieurs semaines, les décisions prises par la nouvelle majorité municipale suscitent de profondes inquiétudes chez de nombreux habitants, élus et acteurs associatifs de notre ville.

Les baisses importantes de subventions touchant des associations culturelles, sportives, de prévention ou encore d'insertion interrogent autant sur le fond que sur la méthode. Théâtre L'Échangeur, clubs sportifs, structures de prévention, associations de quartier: derrière les chiffres, ce sont des missions essentielles pour les Bagnoletaises et les Bagnoletais qui sont fragilisées.

À Bagnolet, la vie associative n'est pas un supplément d'âme. Elle fait vivre nos quartiers, crée du lien social, accompagne la jeunesse, soutient les familles et permet l'accès à la culture, au sport et à la solidarité. L'affaiblir, c'est affaiblir notre ville.

Mais au-delà des choix budgétaires, c'est aussi le fonctionnement démocratique qui pose question. La commission d'attribution des subventions s'est tenue sans les élus de l'opposition, faute de convocation et de documents préparatoires transmis dans des conditions normales. À ce jour, malgré nos demandes répétées, nous restons toujours sans réponse claire concernant les critères ayant conduit à ces arbitrages.

La transparence ne peut pas être un simple slogan de campagne. Elle doit se traduire concrètement dans les actes, dans le respect du pluralisme, du rôle de l'opposition et du débat démocratique.

Bagnolet mérite une démocratie locale apaisée, respectueuse et transparente. Les habitants méritent des décisions expliquées, assumées et construites dans l'intérêt général, et non dans l'opacité.

Nous continuerons à défendre une ville solidaire, populaire et profondément attachée à sa vie associative.

Enfin, une inquiétude grandit autour d'une possible suppression de Bajo Plage. Si elle venait à être confirmée, cette décision priverait de nombreuses familles d'un événement populaire, accessible et essentiel dans une période marquée par l'inflation et les difficultés sociales. Nous espérons que la municipalité apportera rapidement des clarifications sur cette rumeur qui suscite déjà beaucoup d'inquiétude.

Solenne Bullet-Le Bourhis, Angéline Desbordes-Silly, Carole Desnoues, Tony Di Martino, Mohamed Djennane, Marie-Catherine Ondoua, Cédric Pape

Réussir ensemble

Budget 2026: une trajectoire préoccupante pour Bagnolet

L'an dernier nous alertions déjà sur la fragilité de la situation financière de notre ville. Aujourd'hui, les faits sont là: la situation ne s'améliore pas, elle se dégrade.

Une ligne rouge est franchie: la ville dépense désormais plus qu'elle ne gagne. En 2025, près de 95% des recettes étaient consommées. En 2026, nous dépassons les 102% (indication à la lecture du budget) concrètement, pour 100€ encaissés, plus de 102€ sont dépensés. Ce n'est plus un déséquilibre ponctuel, c'est un changement de trajectoire.

Dans le même temps, l'autofinancement s'effondre. De 16€ épargnés pour 100€ dépensés en 2025, nous passons à moins de 10€ en 2026, alors même que cette épargne reposait déjà en partie sur des recettes exceptionnelles aujourd'hui disparues.

Les dépenses continuent d'augmenter fortement: +6 millions d'euros en un an, avec des charges de personnel qui atteignent près de 50 millions d'euros. Ce sont des dépenses durables, qui pèseront longtemps.

À cela, s'ajoute un écart préoccupant entre les annonces et la réalité: en 2025, 48,7 millions d'euros d'investissements étaient prévus, mais seulement 35,4 réalisés. 13 millions d'écart, soit un projet sur cinq non abouti.

Enfin, la dette progresse et dépasse désormais 3200€ par habitant. Les emprunts sont doublés sans visibilité suffisante sur leurs conditions (taux, organisme prêteur) tandis que des remboursements importants se profilent dès 2031.

Le constat est clair: Moins d'épargne, plus de dépenses, plus de dette: une question demeure, qui paiera demain? Les habitants il y aura inéluctablement une hausse de l'impôt).

La présentation du budget, si elle est formellement correcte, reste partielle. Elle met en avant les projets sans exposer clairement les fragilités: baisse de l'épargne, niveau de la dette, écarts de réalisation. Les habitants ont droit à une information complète. Ce budget ne protège pas, il repousse les difficultés. Et demain, cela se traduira concrètement par une pression fiscale accrue, des services publics sous tension et un quotidien plus difficile.

Elhame Chair, Pierre Vionnet, Denis Bargeau

Cédric Carles donne une seconde vie aux piles jetables

Depuis plus de 20 ans, Cédric Carles conçoit et diffuse de nouvelles pratiques en matière de transition énergétique et d'innovation sociale. Le Bagnolais dirige RegenBox, une société qui propose des solutions de diagnostic et de régénération pour vos piles.



En 2024, un milliard de piles alcalines ont été vendues en France. Ce chiffre est en constante augmentation. Seuls 50% d'entre elles sont « recyclées » par voie d'incinération ou d'enfouissement, des solutions qui restent coûteuses pour l'environnement. Or, les deux tiers des piles que nous jetons sont en réalité utilisables en l'état (un tiers d'entre-elles) ou régénérables (un autre tiers) pour être réutilisées. Afin de répondre à cet immense gâchis écologique, sanitaire et social, RegenBox propose une solution économique et écologique aux piles à usage unique. « On a commencé à développer ce projet au sein de l'atelier 21, une association qui travaille sur les questions de transition énergétique et d'écologie pratique », explique Cédric Carles. En 2015, l'association lance le programme de recherche Paléo-énergétique, qui vise à exhumer des innovations liées à l'énergie afin d'inspirer des solutions contemporaines.

Un brevet des années 70

L'équipe de l'atelier 21 découvre ainsi que, dans les années 70, l'un des inventeurs de la pile alcaline avait démontré qu'il était possible d'effectuer une recharge grâce à une technique de micropulsions électriques. « Nous avons exhumé ce brevet et travaillé pendant plusieurs années pour développer la RegenBox », détaille Cédric Carles. Ce développement s'est appuyé sur un écosystème varié : collectivités locales, universités, fablabs ou encore acteurs industriels stratégiques comme STMicroelectronics, l'un des derniers fabricants européens (franco-italien) de puces électroniques en Europe. « Nous fabriquons nos produits en France, chez Altyor, une entreprise industrielle des produits électroniques », précise Cédric Carles.

Levée de fonds

La société commercialise des chargeurs individuels destinés aux particuliers qui régénèrent les piles à usage unique et des bornes qui sont installées dans les entreprises afin de sensibiliser leurs col-

laborateurs à ne plus jeter des piles encore utilisables. Ces solutions permettent d'évaluer l'état des piles alcalines pour savoir si elles sont encore utilisables, si elles peuvent être rechargées ou si elles doivent être jetées. Fin avril, Cédric Carles s'est envolé pour l'Inde dans le cadre de l'Année franco-indienne de l'innovation pour apporter son expertise d'une transition énergétique concrète, accessible et collective. Et l'entreprise vient de boucler une levée de fonds pour accélérer son développement.

+ D'INFOS :

Pour commander une RegenBox connectez-vous sur : regenbox.org

Cédric Carles propose une rencontre-démonstration le 10 juin à 18h au Bal Perdu : venez avec vos piles, pour les diagnostiquer, sauver les neuves et régénérer le reste.



Hôtel de Ville

Place Salvador-Allende
93170 Bagnole - 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi : fermé le matin, 13h30-17h

Numéros utiles

Centre municipal de santé Elsa-Rustin
13, rue Sadi-Carnot - 01 56 63 91 00
Du lundi au vendredi : 8h30-19h
Samedi : 8h30-13h
Consultations médecine générale sans rdv
Du lundi au vendredi : 9h-10h et 16h-18h
Samedi : 9h-11h

Centre municipal dentaire
1, rue Adélaïde-Lahaye - 01 56 63 91 05
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-13h et 14h-19h. Jeudi : 9h-13h30 et 14h-19h
Samedi : 9h-13h

Centre de planification et d'éducation familiale, 01 49 93 61 97

Consultations en psychologie
Sur rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres de protection maternelle et infantile
3, rue Adélaïde-Lahaye - 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie - 01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge
4, rue du Lieutenant-Thomas - 01 43 60 33 21

Clinique Floréal
40, rue Floréal - 01 48 97 72 00 (24h/24)

Réseau des bibliothèques d'Est Ensemble Médiathèque de Bagnole
1, rue Marceau - 01 83 74 59 35

MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes)
94, rue Lénine - 01 43 60 13 80

Bourse du travail
13, rue Pierre-et-Marie-Curie - 01 43 63 58 32
Du lundi au vendredi de 13h à 17h

Commissariat des Lilas
55/57, boulevard Eugène-Decros
93260 Les Lilas - 01 41 83 67 00

Police secours 17 - Samu 15
Pompiers 18 ou 112 (portable)

Sida info service 0 800 840 800
Allô drogue 0 800 23 13 13

Croix-Rouge Bagnole 01 43 62 53 28
Allô enfance maltraitée 119 (24h/24)

Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700
N° d'aide aux victimes 08 842 846 37

SOS Victimes 01 41 60 19 60
Mercredi de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville

Pharmacie de garde
Pharmacie de La Poste: 26, rue de Paris
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37



Magazine municipal de la ville de Bagnole - n°108 - mai-juin 2026
Édité par la Mairie de Bagnole - BP 35 - 93171 Bagnole Cedex
Directeur de la publication: Edouard Denouel
Directrice de la rédaction: Chloé Filot
Rédacteur en chef: Eric Mugneret
Rédaction: Karim Benchaïb, Héléne Houel, Sadya Messaoudi, Nicolas Stutzmann (stagiaire)



Menus de juin

Les menus intègrent 54% de produits durables dont 35% de produits biologiques, conformément aux dispositions réglementaires de la loi Égalim.

Lundi 8	Mardi 9	Mercredi 10	Jeudi 11	Vendredi 12
Salade de lentilles bio vinaigrette Poulet rôti Label Rouge au jus Omelette nature Ratatouille bio Gouda Fruit	Menu végétarien Haricots rouges et maïs à la mexicaine Poêlée de légumes Edam Fruit bio	Salade verte vinaigrette à l'échalote Écrasé de pommes de terre au colin Lasagnes aux légumes Fromage fondu Crème dessert au chocolat bio Goûter: barre de céréales, lait nature, fruit	Menu végétarien Salade de concombres bio Pois chiches et légumes sauce tikka massala Riz bio Camembert bio Arlequin de fruits	Melon Sauté de bœuf bio sauce curry Curry de petits pois Blé à la tomate Fromage blanc nature bio
Lundi 15	Mardi 16	Mercredi 17	Jeudi 18	Vendredi 19
Menu végétarien Radis rondelles et sauce crème ciboulette Légumes couscous Semoule bio complète Saint-Jacques bio Purée de fruits bio	Iceberg vinaigrette à l'échalote Cordon bleu de volaille Pané au fromage Écrasé de carottes bio Petit-suisse aux fruits	Menu végétarien Œuf dur mayonnaise Cari réunionnais aux lentilles Courgettes bio Carré de l'Est Fruit Goûter: petit pain, chocolat noir, compote gourde	Salade de pâtes à l'italienne Émincé de bœuf bio sauce basilic Bouchées végétales de pois chiches bio Jardinière de légumes Yaourt nature bio Fruit bio	Carottes râpées bio Filet de poisson sauce citron Curry de légumes Pommes de terre bio vapeur persillées Emmental bio Liégeois au chocolat
Lundi 22	Mardi 23	Mercredi 24	Jeudi 25	Vendredi 26
Betteraves et maïs vinaigrette Carbonara de volaille Carbonara de légumes Pâtes bio Fromage blanc nature bio	Menu végétarien Salade de tomates bio Crique au cantal Duo haricots verts flageolets Cantal AOP Fruit	Pastèque Sauté de bœuf façon mafé Haricots rouges façon mafé Riz bio Mimolette Crème dessert à la vanille bio Goûter: biscuits sablés, fromage coque rouge, fruit	Salade verte vinaigrette à l'huile d'olive Filet de poisson meunière Nuggets de blé Poêlée campagnarde Fromage coque rouge Gâteau maison aux coquelicots	Menu végétarien Boullgour bio aux petits légumes Brocolis bio Brie Fruit bio
Lundi 29	Mardi 30	Mercredi 1 ^{er}	Jeudi 2	Vendredi 3
Menu végétarien Carottes râpées bio Cœur de blé à la tomate Courgettes bio Camembert bio Purée de fruits bio	Taboulé Émincé de bœuf bio au paprika Égrené de pois bio au paprika Cordiale de légumes Yaourt aromatisé à la vanille bio	Coleslaw Émincé de bœuf bio sauce tomate Boulettes de lentilles sauce tomate Pommes de terre Fromage fouetté Fruit Goûter: madeleine aux pépites de chocolat, lait nature, compote gourde	Menu végétarien Iceberg vinaigrette à l'échalote Lentilles à la sauce moutarde et au miel Carottes rondelles bio persillées Edam Fruit bio	Salade de concombres bio Escalope de volaille au jus Quenelles nature bio beurre échalotes Cubes patates douces à la crème Fromage blanc nature bio Jus de pommes Chocolat

Service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf les jours fériés).
Réservation : 01 49 93 60 36.

Conception graphique: Julie Lucas
Maquette et infographie: Vanessa Panconi
Photographie: Guillaume Ison
BajoMag est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@villebagnole.fr

ISSN : 0767-8525 - Dépôt légal: mai-juin 2026
Imprimé par Groupe Morault
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18 000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



**Mouillez-vous
le corps**



**Fermez les volets
et fenêtres**



**Privilégiez
les activités douces**



**Mangez frais
et équilibré**



**Évitez
l'alcool**



**Prenez des nouvelles
des plus fragiles**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

*L'appel est gratuit sur 0600 06 66 66, numéro vert gratuit.
Il peut être limité pendant les périodes de fortes chaleurs.